

APPAREILS SANITAIRES

Qu'est ce que la marque NF ?

La marque NF apposée sur un produit atteste que celui-ci est conforme aux normes le concernant et éventuellement à des prescriptions techniques complémentaires demandées par le marché.

Les caractéristiques fixées et contrôlées par AFAQ AFNOR Certification sont précisées dans des cahiers des charges appelés Règles de certification, élaborées en concertation avec les fabricants, les distributeurs, les associations de consommateurs, les laboratoires et les pouvoirs publics.

Les Règles de certification concernant les appareils sanitaires sont identifiées par le numéro 017.

Le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), la SFC (Société Française de Céramique) et le LCIE (Laboratoire Central des Industries Electriques) effectuent les essais sur les produits et les audits des unités de fabrication dans le cadre de cette application.

Sur quels produits se trouve la marque NF ?



La marque NF-Appareils sanitaires est apposée sur les produits suivants :


- lavabos et lave mains (céramique) ;
- bidets (céramique) ;
- receveurs de douche (céramique, acier, fonte, matériaux de synthèse) ;
- éviers (céramique, acier inoxydable, matériaux de synthèse) ;
- baignoires (fonte, acier, matériaux de synthèse) ;
- baignoires à brassage d'eau ;
- vasques et plans de toilette (céramique, matériaux de synthèse) ;
- cuvettes de WC avec ou sans réservoir de chasse attenant ;
- réservoirs équipés ;
- appareils pour collectivité ;
- bâti-supports ;
- packs WC ;
- parois de douche ;
- meubles.

Qu'apporte la marque NF ?



La marque NF-APPAREILS SANITAIRES certifie la conformité des appareils sanitaires aux Règles de certification R017 approuvées par AFAQ AFNOR Certification.

Cela garantit :

- que les appareils sont réalisés dans un matériau ayant les qualités correspondant à un usage sanitaire normal, c'est-à-dire :
 - résistant aux produits de nettoyage réservés à cet effet ;
 - résistant au contact des produits chimiques non prohibés (les produits pour enlever les tâches de rouille généralement à base de sels de fluor sont à prohiber totalement à proximité des appareils émaillés) ;
- que les appareils suspendus ont la solidité requise pour l'usage auquel ils sont destinés ;
- que les appareils ont des dimensions et des cotes qui permettent d'une part leur raccordement avec la robinetterie d'alimentation et de vidage et d'autre part leur remplacement ;
- que la forme du fond de la cuve (lavabos, bidet, receveur de douche, évier, baignoire, etc.) est conçue de façon à assurer, lorsque la bonde est ouverte, l'écoulement de l'eau sans stagnation ;
- que l'ensemble cuvette - réservoir équipé répond aux contraintes :
 - de protection du réseau d'eau potable (pas de retour d'eau) ;
 - de lutte contre le bruit (robinets certifiés ) ;
 - d'efficacité (évacuation, rinçage des parois) ;
 - d'hygiène (absence d'éclaboussure) ;
 - d'économie d'eau lorsqu'un mécanisme "économiseur  " est monté ;
- que les baignoires à brassage d'eau sont des produits sûrs tant au point de vue électrique qu'au point de vue sanitaire ;
- que les parois de douche sont certifiées conformes pour les caractéristiques suivantes :
 - la facilité de nettoyage : tous les volumes sont accessibles ;
 - l'étanchéité au jet d'eau ;
 - l'endurance à 30 000 cycles d'ouverture et de fermeture des portes ;
 - de sécurité : absence de cassure et de déboîtement en cas de choc contre la paroi (verre de sécurité).

Les produits marqués  sont donc aptes à répondre à l'usage auxquels ils sont destinés.

Comment reconnaître un produit NF ?

Pour distinguer les produits admis à la marque NF-APPAREILS SANITAIRES de ceux qui ne le sont pas dans ce catalogue, le sigle  est placé à côté de l'article en bénéficiant. En outre, pour les reconnaître dans le commerce et lors de l'installation, le sigle  est apposé sur les produits eux-mêmes et le cas échéant leur(s) emballage(s).

Les normes

APPAREILS SANITAIRES

Liste des spécifications complémentaires

■ Domaines préférentiels d'utilisation des appareils sanitaires

Les appareils sanitaires sont classés en 3 groupes en fonction de la résistance à l'abrasion de l'émail dont ils sont revêtus.

Cette résistance se définit par un essai normalisé (NF D 14-501) communément appelé essai PEI.

Selon cette méthode, les surfaces émaillées sont usées progressivement par friction mécanique de billes d'acier et d'un abrasif.

L'appréciation du degré d'usure est établie en 3 groupes par un examen visuel.

■ Nombre de cycles provoquant une usure visible :

groupe 1 : 150

groupe 2 : 200 à 600

groupe 3 : > 600

Cette classification conduit aux domaines d'utilisation recommandés suivants qui doivent être précisés sur les différentes documentations.

■ Sévérité d'usage et groupe d'usure :

- Privatif léger - ex : Equipement d'une maison individuelle ou d'un appartement, groupe d'usure 1 - 2 et 3.

- Privatif intense ou collectif léger - ex : Hôtellerie, toilettes publiques, brasseries, groupe d'usure 2 et 3.

- Collectif intense - ex : Gymnase, stade, camping, groupe d'usure 3 exclusivement.

Les domaines d'emploi cités ne constituent pas une liste limitative.

Les exemples mentionnés visent essentiellement l'emploi d'appareils sanitaires dans des conditions normales d'utilisation. L'expérience a révélé que les critères actuels d'attribution des groupes d'usure ne permettaient pas de se prémunir d'une perte de brillance et d'un dépolissage éventuel lorsque les appareils de sanitaire émaillés étaient soumis à des conditions plus sévères d'utilisation.

Pour des emplois particuliers où un doute subsiste, il est conseillé de consulter les services commerciaux des fabricants d'appareils sanitaires.

COLORIS	Code	Classement PEI	
		CS	FE
Blanc	00	III	III
Jaune	Y2	III	II
Bleu ciel	6B	III	-
Gris céleste	IU	III	II
Sierra	SE	III	-
Calisson	4J	III	-
Pêche céleste	5U	III	II
Vert d'eau	5B	III	II
Pergamon	5M	III	III
Calisson uni	AT	III	-
Sierra uni	AS	II	-
Graphite	GE	I	-
Gris nordique	AN	III	-
Sable crème	AY	III	-
Sable gris	AX	III	-

PEI : Classe d'usure
d'abrasion P.E.I.

CS : Céramique
sanitaire

FE : Fonte émaillée